



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Archipel
Research & Consulting



Recherche sur la valeur du financement public des arts et des cultures autochtones

Guide de ressources

Conseil des arts du Canada et Archipel Research and Consulting Inc.
29 septembre 2022

Table des matières

Résumé	3
Introduction et stratégie de recherche	6
Section 1 :	9
Les peuples autochtones : communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada	
Section 2 :	14
Les peuples autochtones et les arts	
Section 3 :	24
Financement et soutien des arts et des artistes autochtones	
Section 4 :	32
Recommandations pour les institutions	

Résumé

Ce guide de ressources a été préparé par Archipel Research and Consulting Inc. dans le cadre d'une étude nationale menée en collaboration avec le Conseil des arts du Canada visant à mieux comprendre l'importance des arts et de la culture pour les communautés autochtones et les répercussions du financement public des arts et des cultures autochtones. Cette compilation a permis de comprendre de quelle façon les méthodologies autochtones devraient orienter cette étude de recherche nationale et la manière d'aborder le soutien aux artistes autochtones.



Le présent guide est divisé en quatre sections. Bien que chaque section aborde différents aspects de la réalité des arts et des cultures autochtones, chacune d'entre elles révèle la valeur et la place de l'art au sein de ces communautés. L'art peut s'avérer important pour la guérison des traumatismes et le bien-être de la communauté; il peut contribuer à la formation de l'identité, à la préservation des traditions culturelles et à la promotion des langues autochtones; et il peut avoir de nombreux effets positifs sur les économies locales.

Compilation

Archipel Research and Consulting Inc. est une entreprise autochtone réunissant une équipe diversifiée de spécialistes des arts, de la culture et des sciences sociales, des historiennes et historiens, des formatrices et formateurs, des chercheuses et chercheurs, des praticiennes et praticiens communautaires, des analystes de données, des spécialistes linguistiques, des éducatrices et éducateurs ainsi que des consultantes et consultants en développement communautaire. L'entreprise a pour but de rapprocher les mondes de la connaissance. Nous cherchons à favoriser la compréhension et la coexistence entre les communautés par le biais de nos projets et de notre façon de faire des affaires dans une optique socialement engagée et respectant les principes autochtones. Nous cumulons plusieurs dizaines d'années d'expérience dans la recherche de réponses à d'importantes questions de recherche et dans l'offre d'expériences formatives sur la société autochtone et canadienne. Dans toutes nos activités,

nous nous engageons dans des partenariats importants avec les membres des communautés, les aînées, les aînés, et les gardiennes et gardiens du savoir autochtones, et nous reconnaissons que ces personnes sont les expertes de leurs vécus, de leurs visions du monde et de leurs modes de connaissance.

Introduction et stratégie de recherche

Les pratiques artistiques et culturelles autochtones font partie intégrante des modes d'existence autochtones. Elles font partie du tissu même de la vie, qui est lié à la terre, aux langues et aux cultures. Cette compilation offre un vaste aperçu des perspectives interdisciplinaires sur les arts et les cultures autochtones, principalement au Canada. Les quatre sections distinctes de ce guide de ressources intègrent des recherches et des connaissances pertinentes à la compréhension des pratiques artistiques et culturelles autochtones.



Bien que ce guide cite une multitude de sources, il ne s'agit pas d'une compilation exhaustive, mais plutôt d'une revue sélective et narrative de références importantes, pertinentes et actuelles. Cette compilation présente une sélection diversifiée de livres, d'articles de revues universitaires, de publications gouvernementales et non gouvernementales, et de publications de groupes de recherche autochtones. Ce guide est donc pertinent pour les équipes de recherche, d'administration et de politiques du secteur des arts du Canada, car il permet de mieux comprendre la place centrale qu'occupent les arts et les cultures autochtones dans l'ensemble du paysage artistique et culturel du Canada.

Les stratégies de recherche comprenaient l'utilisation d'un ensemble et d'une combinaison de mots-clés. Chaque recherche comprenait le terme « autochtone » (*Indigenous* ou *Aboriginal* en anglais), « Première Nation », « Inuit » ou « Métis ». Nous avons estimé qu'il était important d'inclure spécifiquement les termes « Première Nation », « Inuit » et « Métis » afin de ne pas exclure les sources qui n'étaient pas désignées de manière générale comme « autochtones ». Ces termes de recherche ont ensuite été combinés avec des identifiants sur l'art (par exemple art*, film, télévision, musique, performance ou danse). Enfin, le terme de recherche « financement » ou « soutien » a été ajouté. Chaque combinaison possible (par exemple « autochtone », « film » et « financement ») a servi à une recherche dans la base de données JSTOR ainsi que dans Google Scholar.

La présente compilation est divisée en quatre sections. Chacune de ces sections est décrite plus en détail ci-dessous.

La première section du guide présente une analyse fondamentale des arts autochtones au Canada, ainsi que plusieurs enjeux auxquels sont confrontés les artistes autochtones. Elle est axée sur l'ouvrage *Indigenous Methodologies: Characteristics, Conversations, and Contexts* de Margaret Kovach, lequel présente un paradigme de recherche qui honore les visions du monde autochtones et garantit que la recherche est menée conformément aux modes d'existence autochtones. L'œuvre de Margaret Kovach contribue à orienter ce projet, notamment en ce qui concerne la priorité accordée aux voix et aux expériences autochtones. Cette section aborde plus en profondeur l'efficacité du double regard dans les établissements d'enseignement. Ce travail explore de quelle façon le double regard, une méthodologie de recherche autochtone, peut être utilisé pour tisser les visions du monde occidentales et autochtones afin de créer des espaces plus accueillants pour les Autochtones. Ces récits sont essentiels au projet d'Archipel, puisqu'ils donnent une vue d'ensemble de l'utilisation appropriée des méthodologies autochtones et de la manière dont elles doivent éclairer notre compréhension de l'art autochtone dans le cadre de cette recherche.

La section suivante explore les nombreuses façons dont les arts peuvent profiter aux communautés autochtones, et comment les organismes de financement comme le Conseil des arts du Canada peuvent travailler au profit de ces communautés. Elle comprend un rapport produit par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada qui démontre l'impact des secteurs des arts visuels et de l'artisanat sur l'économie du Nord, ainsi que sur le PIB du Canada. Les arts peuvent également profiter aux communautés autochtones s'ils sont utilisés pour la guérison communautaire. Cependant, cette section vise à faire comprendre de quelles manières les gouvernements coloniaux ont banni les arts et les pratiques culturelles, ce qui soulève une dynamique intéressante en ce qui concerne les façons dont les organismes financés par le gouvernement, comme le Conseil des arts du Canada, peuvent soutenir les artistes autochtones et leur responsabilité à cet égard. L'information révélée dans cet article éclaire Archipel dans sa compréhension de l'art inuit et de l'importance de son inclusion dans les discussions sur l'autochtonie.

La troisième section explore la manière de soutenir au mieux les artistes autochtones, en fonction de leurs souhaits. De nombreux articles se concentrent sur les expériences d'artistes et explorent la manière dont l'art autochtone peut être emprunté sans autorisation, déformé et ignoré par la culture et les médias de masse. Un thème est apparu dans cette section, notamment dans un article de Hilary Glow et Katya Johanson; il s'agit du concept de lassitude des demandes et des subventions. Le fait de devoir constamment refaire des demandes de financement, même si la candidature de la personne est retenue, empêche-t-il les artistes de produire des œuvres significatives et durables qui pourraient avoir des répercussions positives sur les communautés autochtones? Cela fait-il en sorte de favoriser les projets à court terme qui correspondent davantage aux demandes de subventions et aux calendriers de financement? Comment soutenir les artistes à long terme?

Enfin, la dernière section du guide de ressources explore les recommandations destinées au Conseil des arts du Canada et aborde plusieurs des thèmes explorés dans les sections précédentes. Cette section comprend un rapport du First People's Cultural Council, qui fournit une série de recommandations pour appuyer les arts autochtones qui sont issues de la communauté et qui cadrent avec les méthodologies autochtones.

Section 1 :

Les peuples autochtones : communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada

Bartlett, Cheryl, Murdena Marshall, et Albert Marshall.

« Two-Eyed Seeing and other lessons learned within a co-learning journey of bringing together indigenous and mainstream knowledges and ways of knowing ».

Journal of Environmental Studies and Sciences, no. 2 (2012).

https://www.researchgate.net/publication/257804329_Two-Eyed_Seeing_and_other_lessons_learned_within_a_co-learning_journey_of_bringing_together_indigenous_and_mainstream_knowledges_and_ways_of_knowing

Cet article explore l'utilisation du principe du double regard dans les programmes d'enseignement des sciences, bien qu'il ait également des applications sur le travail d'Archipel avec le Conseil des arts du Canada. Rédigé par Cheryl Bartlett, professeure à l'Université Cape Breton, et par Murdena et Albert Marshall, aînés de la nation micmaque, cet article est fondé sur l'exploration du principe du double regard, qui est ancré dans les relations. À partir de leur travail approfondi sur l'intégration du principe de double regard, les auteurs ont élaboré huit leçons [traduction] :

- 1.** « Reconnaître que nous avons besoin les uns des autres et que nous devons nous engager dans un processus d'apprentissage collaboratif.
- 2.** Nous laisser guider par le principe du double regard.
- 3.** Considérer la “science” d'une manière inclusive.
- 4.** Faire les choses (plutôt que de “simplement parler”) de manière créative et orientée vers l'avenir.
- 5.** Être capable de mettre nos valeurs, nos actions et nos connaissances à l'avant, comme un objet, pour les examiner et en discuter.
- 6.** Utiliser des éléments visuels.
- 7.** Alternner entre nos visions du monde.
- 8.** Mettre en place un comité consultatif composé de parties prenantes volontaires et bien informées, en faisant appel à des personnes issues à la fois des établissements d'enseignement et des communautés autochtones. » (4)

Cette ressource est utile pour notre recherche sur les arts et les cultures autochtones, car elle pose les bases et fournit des étapes claires sur la façon dont le principe du double regard peut être utilisé pour intégrer les connaissances autochtones et occidentales dans la recherche.

Iwama, Marilyn, Murdena Marshall, Albert Marshall, et Cheryl Bartlett.

« Two-Eyed Seeing and the Language of Healing in Community-Based Research ».

Canadian Journal of Native Education, no. 2, (2009).

[http://www.integrativescience.ca/uploads/articles/2009Iwama-et-al-CJNE-Two-Eyed-Seeing-Mikmaw-language-healing-community-based-research\[1\].pdf](http://www.integrativescience.ca/uploads/articles/2009Iwama-et-al-CJNE-Two-Eyed-Seeing-Mikmaw-language-healing-community-based-research[1].pdf)

Cet article utilise le principe du double regard pour explorer de quelle façon les connaissances autochtones et occidentales peuvent s'entrelacer pour rendre l'université plus accueillante pour les Autochtones. Cette recherche s'applique car ce projet de recherche devra concilier efficacement les modes de connaissance autochtones et occidentaux. Cet article revêt une importance particulière pour le travail d'Archipel, car il explore la manière de préserver sa culture et ses valeurs autochtones tout en interagissant avec les institutions occidentales. Les auteurs expliquent qu'en tenant compte du chevauchement de la perspective de chaque « regard », la science intégrative bénéficie d'un « champ de vision » plus large, plus profond et plus générateur que ne le ferait l'une ou l'autre de ces perspectives dans un isolement permanent (4). Ce qu'il est important de noter, cependant, c'est que le double regard n'est pas la fusion de différentes perspectives ni l'ajout de petits éléments sélectifs du savoir autochtone dans les institutions occidentales. Au contraire, le double regard est une trame alternée entre les connaissances, où chaque fil est nécessaire au processus (5). Cet article contient également une transcription d'un cercle de récits avec Murdena et Albert Marshall, aînés de la nation micmaque, qui s'avère utile pour comprendre l'importance et l'application du principe du double regard.

Kovach, Margaret.

Indigenous Methodologies: Characteristics, Conversations, and Contexts.

Toronto : University of Toronto Press, 2010.

Indigenous Methodologies, de Margaret Kovach, est un ouvrage fondamental dans le domaine de la recherche sur les Autochtones. Cet ouvrage expose les principales facettes des méthodologies autochtones, notamment la théorie de la décolonisation, l'histoire en tant que méthode, le positionnement du soi et de la culture, ainsi que les méthodes, le protocole, la création de sens et l'éthique autochtones. Il renverse le récit de l'utilisation des méthodologies autochtones sur les peuples autochtones selon les méthodologies anthropologiques traditionnelles et le remet en question avec un paradigme méthodologique différent. Le paradigme présenté par Margaret Kovach est axé sur les épistémologies et les ontologies autochtones, de manière à s'assurer que la recherche honore les peuples et les communautés autochtones et qu'elle est menée selon les modes d'existence autochtones.

L'ouvrage de Margaret Kovach doit absolument être pris en compte dans toute recherche impliquant des peuples autochtones. Il est fondamental aux études autochtones dans le milieu universitaire. Il propose une orientation sur la façon de mener des recherches avec les peuples autochtones selon leurs propres méthodologies. Cela est particulièrement important pour la recherche sur les arts et les cultures autochtones, puisque le projet vise à prioriser les points de vue et les besoins des Autochtones en ce qui concerne le soutien des bailleurs de fonds aux arts autochtones.

Wilson, Shawn.

***Research is Ceremony:
Indigenous Research Methods.***

Winnipeg : Fernwood Publishing, 2008.

Considéré comme un ouvrage de référence dans le domaine de la recherche sur les Autochtones, le livre de Shawn Wilson explore l'intersection des modes de connaissance, des façons d'être et des modes d'action autochtones avec l'idéologie de la recherche occidentale. Ce livre s'inspire des expériences de Shawn Wilson, de la Nation crie d'Opaskwayak au nord du Manitoba, qui travaille comme professeur et chercheur.

Research is Ceremony s'articule autour de l'idée que la réalité de l'autochtonie est relationnelle et que ces relations orientent la recherche sur les Autochtones. Pour le démontrer, Shawn Wilson a ajouté dans son livre des sections plus personnelles qui s'adressent à ses enfants, ce qui n'est pas très courant dans la littérature didactique occidentale typique. En utilisant les thèmes de la relationnalité et de la responsabilité relationnelle, Shawn Wilson explique que les chercheuses et chercheurs autochtones établissent des relations avec leurs sujets de recherche et leurs idées, et que cette façon de faire est indissociable des manières d'être des Autochtones. Leur recherche devient une cérémonie, parce qu'elles et ils sont responsables des relations réciproques sur lesquelles se fonde leur recherche.

Section 2 :

Les peuples autochtones et les arts

| « Incidences de l'économie liée aux arts inuits ».

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2017.

<https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1499360279403/1534786167549>.

Ce rapport explore les incidences de l'économie liée aux arts inuits. Bien que les formes d'art inuit soient bien antérieures à l'arrivée des personnes colonisatrices dans l'Inuit Nunangat, on pense que les formes contemporaines et leur popularité sont apparues à la fin des années 1940. Grâce à la commercialisation de l'art inuit, l'artisanat est devenu un contributeur important au PIB du Canada et fournit plus de 2 100 emplois à temps plein. De plus, le rapport suggère qu'environ 26 % de la population inuite âgée de 15 ans et plus participent à l'économie des arts visuels et de l'artisanat, ce qui est révélateur de l'importance de l'art dans la culture inuite d'aujourd'hui. En outre, les arts de la scène inuits contribuent de manière considérable au PIB du Canada et fournissent l'équivalent de 208 emplois à temps plein. La majorité des emplois résultant de l'économie de l'art inuit sont occupés par des personnes habitant l'Inuit Nunangat.

Ce rapport fournit une analyse sous la forme d'une évaluation des incidences économiques. Il aborde les thèmes suivants : répartition des artistes en arts visuels; incidences économiques; revenu et emploi des artistes; arts de la scène; cinéma, médias, écriture et édition; et incidences économiques totales.

Le rapport replace les arts autochtones, en particulier les arts inuits, dans le contexte économique. Il fournit non seulement des renseignements précieux sur les incidences de l'économie liée aux arts inuits, mais il encourage également notre équipe de recherche à considérer les mêmes éléments pour les arts autochtones à travers le Canada. En tenant compte de la méthodologie de ce rapport, les chercheuses et chercheurs qui s'intéressent aux arts et aux cultures autochtones peuvent examiner de quelle façon les organismes de financement soutiennent non seulement les artistes qui reçoivent les subventions, mais aussi les répercussions plus vastes de ces subventions, par exemple, les possibilités d'emploi et les contributions à l'économie.

Borrero, Roberto Múkaro.

« *Indigenous Peoples and the Information Society: Emerging uses of ICTs* ».

Paris, UNESCO, 2016.

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260781>.

Ce rapport, publié par l'UNESCO après le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en 2013, répond aux appels lancés par les peuples autochtones [traduction] « pour leur participation pleine et active à l'ère de l'information selon leurs propres conditions » (i). Le rapport explore comment les populations autochtones surmontent les obstacles et les enjeux auxquels elles sont confrontées en [traduction] « s'engageant directement dans la révolution numérique des technologies de l'information et des communications (TIC) » (4). L'article aborde d'abord la « fracture numérique », c'est-à-dire [traduction] « l'écart croissant entre les personnes nanties et celles qui sont démunies face aux technologies de l'information », et souligne le fait que « les peuples autochtones du monde entier sont de plus en plus conscients de cet écart, se trouvant souvent dans une situation défavorable sur les plans social, économique et numérique » (5). Après un aperçu du SMSI, le rapport traite de plusieurs études de cas de médias autochtones du monde entier qui mettent en évidence l'engagement des autochtones dans les TIC, notamment la télédiffusion, la production de films et de vidéos, et la radio communautaire. Le rapport formule ensuite sept recommandations [traduction] « en accord avec la DNUDPA et soutenues par d'autres instruments internationaux, qui sont soumises à l'examen des gouvernements, des organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux, du secteur privé et des peuples autochtones » (17).

- 1.** « Favoriser l'adoption de politiques et la mise en œuvre de projets qui permettent des approches des TIC élaborées avec ou par les peuples autochtones » (17).
- 2.** « L'expansion de la capacité en matière de technologie sans fil pour augmenter la portée et la qualité de l'accès pour les populations autochtones est essentielle » (17).
- 3.** « Favoriser l'adoption de politiques et la mise en œuvre de programmes qui encouragent le pluralisme des médias, y compris les médias autochtones » (17).
- 4.** « Favoriser l'adoption de politiques et la mise en œuvre de programmes qui encouragent le pluralisme des médias, y compris les médias autochtones » (18).

5. « Entreprendre des recherches et des actions pertinentes pour remédier au manque de données désagrégées concernant les peuples autochtones et les TIC » (18).
6. « Les objectifs à long terme doivent inclure des stratégies de soutien à long terme » (18).
7. « Il convient d'élaborer des initiatives de gouvernement électronique et de communautés électroniques qui soient appropriées et sensibles sur le plan culturel » (18).

Il s'agit d'un élément pertinent pour ce projet de recherche, car il souligne l'importance de [traduction] « tous les types de TIC, y compris la radio, la télévision et la téléphonie mobile [...] pour accroître l'engagement de certains peuples autochtones » (37).

Brady, Miranda J. et Kelly, John M.H.

We interrupt This Program: Indigenous Media Tactics in Canadian Culture

Vancouver : UBC Press, 2017.

We Interrupt This Program: Indigenous Media Tactics in Canadian Culture est un livre publié en 2017 qui explore la façon dont les peuples autochtones se réimaginent et se réinsèrent dans les récits nationaux dominants du Canada par le biais de diverses tactiques médiatiques au cinéma, à la télévision, dans l'art et dans le journalisme. Par l'examen de plusieurs exemples, dont le travail de l'artiste Kent Monkman, du journaliste Duncan McCue et de l'imagineNATIVE Film + Media Arts Festival, Miranda J. Brady et John M.H. Kelly démontrent que les moments d'intervention dans les médias par des artistes autochtones ont la capacité d'instiguer un changement au niveau de la décolonisation au sein des institutions canadiennes préexistantes. Plus précisément, les chapitres sont axés sur la documentation de témoignages sur les pensionnats par des artistes en arts visuels, des cinéastes et des journalistes grand public. L'auteure et l'auteur affirment en outre que ces interventions ont également le potentiel de susciter de nouvelles formes d'engagement politique et culturel au sein des communautés autochtones, en particulier chez les jeunes. En définitive, les auteurs estiment que le changement s'opère progressivement au sein des institutions médiatiques au Canada, un acte à la fois.

| **À cœur ouvert : La radio autochtone au Canada.**

Ottawa, 2019.

<https://en.ccunesco.ca/-/media/Files/Unesco/Resources/2019/08/SpokenFromTheHeartIndigenousRadioInCanada.pdf>

Ce rapport, produit pour le compte de la Commission canadienne pour l'UNESCO, traite du rôle que la radiodiffusion autochtone peut jouer dans la promotion et la revitalisation des langues autochtones. L'objectif du rapport était de montrer « la réalité sur le terrain et [d'exprimer] les besoins et les priorités de stations et d'émissions de radio autochtones précises au pays » (1), et de « [proposer] les mesures essentielles à prendre pour mieux soutenir les stations de radio et les émissions autochtones au Canada afin de protéger, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones » (1). Les observations présentées dans ce rapport ont été recueillies lors d'entrevues avec les équipes de 18 stations de radio, programmes et balados inuits, métis et des Premières Nations, avec une priorité accordée à ceux qui mettent l'accent sur le contenu culturel et linguistique autochtone.

Le rapport commence par donner un aperçu de la radio autochtone et des droits linguistiques autochtones au Canada. En bref, la politique de radiodiffusion autochtone du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (1990) a mis en place deux catégories pour la radiodiffusion autochtone : le type A et le type B. Le type A regroupe les stations de radio autochtones qui opèrent dans des régions éloignées où il n'existe aucune autre station de radio commerciale, tandis que le type B regroupe les stations autochtones qui opèrent dans la même région que d'autres stations commerciales. La plupart des stations sont exploitées sous une licence de type B. La section sur les droits linguistiques autochtones offre une vue d'ensemble de la DNUDPA, des appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui « constituent le fondement, le cadre conceptuel et les mesures cruciales à prendre » (5) pour le rapport.

Le rapport présente ensuite ses conclusions et en donne une analyse. Sur les 53 stations de radio autochtones au Canada titulaires d'une licence du CRTC, « la mission la plus couramment citée [...] est de préserver et de promouvoir les langues, les cultures et les récits des Autochtones » (iv). Toutes les stations utilisent diverses stratégies pour travailler à la revitalisation de la langue, notamment « [intégrer] des expressions de la langue autochtone

dans toute leur programmation, en rendant accessible la langue autochtone selon une approche informelle et conviviale et en mettant en contact les aînées et aînés avec le public » (iv). Un thème récurrent qui a émergé est que le financement précaire ou insuffisant constitue la plus grande menace pour les stations dans l'accomplissement de leur mandat. Parmi les autres suggestions figurent la création d'un réseau national de stations de radio autochtones et la promotion des nouvelles technologies numériques.

Selon les personnes ayant participé au rapport, la radio autochtone a le potentiel de faire progresser la réconciliation en raison de sa capacité à préserver, à promouvoir et à revitaliser les langues autochtones. En fin de compte, ces personnes ont insisté sur le fait que le gouvernement du Canada doit financer de tels programmes en fonction de ses responsabilités historiques, telles que décrites par les appels à l'action de la CVR et la DNUDPA.

Fondation autochtone de guérison.

« La danse, le chant, la peinture et le savoir-dire de l'histoire de guérison : La guérison par les activités créatives ».

Ottawa, 2012.

<https://www.fadg.ca/downloads/la-guerison-par-les-activites-creatives.pdf>

Ce rapport présente les résultats d'une étude de la Fondation autochtone de guérison (FADG) concernant l'utilisation des arts créatifs dans les programmes de guérison. L'étude conclut qu'il existe des preuves que les activités culturelles, y compris les interventions basées sur l'art, peuvent être des interventions de guérison efficaces pour les populations autochtones. L'étude porte principalement sur les personnes aux prises avec des traumatismes historiques, notamment celles qui ont été touchées par le régime des pensionnats. Étant donné l'histoire de proscription et de suppression des arts traditionnels, des cérémonies, des danses et des rituels au Canada, les programmes de guérison communautaires qui intègrent les arts et la culture sont considérés comme des outils particulièrement puissants.

L'étude a porté sur plus de 100 projets de guérison au Canada financés par la FADG, ainsi que sur des entrevues téléphoniques avec des guérisseuses et guérisseurs, des aidantes et aidants, des thérapeutes et des conseillères et conseillers. Elle a été suivie d'un atelier

de thérapie par l'art auquel deux chercheuses ont participé en tant qu'observatrices. Ses résultats ont apporté des preuves convaincantes que les activités créatives, la culture et la guérison sont interreliées. De plus, il conclut que les programmes de guérison communautaires autochtones comportent très majoritairement des arts créatifs.

Cette étude est intéressante pour la recherche sur les arts et les cultures autochtones, car elle donne un aperçu du potentiel à multiples facettes de l'art au sein des communautés autochtones. Elle présente par ailleurs les nombreuses façons dont les communautés et les personnes autochtones interagissent avec l'art au-delà du paradigme artistique occidental, que l'équipe de recherche décrit ainsi : « La différence est frappante entre le fusionnement holistique des arts et de la culture, la spiritualité et la vie quotidienne dans les traditions autochtones » (12).

Fanian, Sahar et al.

« Evaluation of the Kts'iïhtla (“We Light the Fire”) Project: building resiliency and connections through strengths-based creative arts programming for Indigenous youth ».

International Journal of Circumpolar Health no. 74 (2015).

https://www.researchgate.net/publication/280999543_Evaluation_of_the_Kts'iïhtla_We_Light_the_Fire_Project_building_resiliency_and_connections_through_strengths-based_creative_arts_programming_for_Indigenous_youth

Dans cet article, Fanian *et al.* donnent un aperçu de leur étude sur [traduction] « un atelier d'arts créatifs pour les jeunes Tłı̨ch̨o, où ces derniers ont exploré des enjeux communautaires critiques et trouvé des solutions ensemble en utilisant les arts. » (1). Il s'agissait d'un atelier de prévention du suicide organisé en 2014 pour des jeunes des Territoires du Nord-Ouest, et dont les objectifs étaient de promouvoir l'art comme vecteur de changement social et d'utiliser l'art comme moyen de créer des communautés plus saines. Cet article avait pour objectifs d'évaluer les forces et les réussites de cet atelier et de progresser vers le développement d'une approche communautaire dirigée par les jeunes pour favoriser l'engagement dans les arts de la jeunesse des régions circumpolaires. Après une discussion sur la méthodologie et les méthodes de collecte des données, les auteurs abordent les quatre principales raisons pour lesquelles les jeunes ont vécu une expérience positive pendant l'atelier [traduction] :

1. « Elles et ils ont développé de nouvelles compétences;
2. ont eu des interactions positives avec les animatrices et animateurs;
3. ont trouvé l'atelier agréable et culturellement pertinent; et
4. ont utilisé les arts pour parler des problèmes de la communauté et de leurs visions du changement. » (7)

Les auteurs reconnaissent également certains des enseignements tirés de l'atelier et les points qui pourraient être améliorés, notamment le fait de s'assurer qu'il y ait un rapport approprié entre l'animation et les jeunes, et de veiller à ce que les animatrices et animateurs maîtrisent leur propre technique artistique, mais aient également une expérience commune avec les jeunes. Finalement, grâce à une évaluation de cet atelier, l'équipe de recherche a pu démontrer [traduction] « le potentiel de l'art comme moyen d'accroître la résilience, d'établir des relations positives et de stimuler les débats sur le changement communautaire chez les jeunes Tłı̄ch̄o » (8-9).

Martin, Lee-Ann.

« *Anger and Reconciliation: A Very Brief History of Exhibiting Contemporary Indigenous Art in Canada* ».

***Afterall: A Journal of Art, Context and Enquiry* 43.1 (2017) : 108-115.**

<https://www.journals.uchicago.edu/doi/full/10.1086/692560>

Dans cet article, l'auteure Lee-Ann Martin offre un aperçu des expositions d'art autochtone contemporain au Canada. Commençant par l'exposition *The Spirit Sings* du Glenbow Museum pour les Jeux olympiques de Calgary en 1988, Lee-Ann Martin décrit la colère ressentie par les communautés autochtones à l'égard de cette exposition, en grande partie à cause des stéréotypes qu'elle véhiculait, et parce qu'elle était financée par Shell Canada. L'accueil réservé à cette exposition a permis d'inscrire dans le discours national la question de la représentation des Autochtones dans les musées. Lee-Ann Martin examine ensuite l'œuvre d'art performatif de Rebecca Belmore, *Artifact #671B*, ainsi qu'une exposition conjointe au Centre des arts de Banff, intitulée *Revisions*, qui ont toutes deux été présentées à peu près au même moment que *The Spirit Sings*, mais qui ont plutôt servi à faire entendre des discours critiquant le paternalisme dont font preuve les institutions culturelles à l'égard des communautés autochtones. L'auteure fait ensuite référence à une étude qu'elle a menée auprès de 29 organismes artistiques canadiens contemporains et qui démontre l'exclusion systémique de l'art autochtone à cette époque.

Bien que les protestations entourant l'exposition *The Spirit Sings* aient été parmi les premières à attirer l'attention partout au pays, Lee-Ann Martin explique qu'elles s'appuient sur des décennies de critiques et d'agitation parmi les artistes et les organismes autochtones, aggravées par les bouleversements du paysage sociopolitique du Canada. C'est ce qui a conduit à la création de plusieurs conseils et collectifs artistiques dirigés par des Autochtones au milieu des années 1990, notamment l'Urban Shaman Contemporary Gallery à Winnipeg, au Manitoba, en 1996 et l'Aboriginal Film & Video Art Alliance en 1991. Lee-Ann Martin retrace ensuite plusieurs autres exemples, dont l'œuvre de Rebecca Belmore *Ayum-ee-aawach Oomama-mowan: Speaking to their Mother* (1991-1996) et l'exposition itinérante internationale *INDIGENA: Perspectives of Indigenous Peoples on Five Hundred Years*, afin de montrer à quel point les artistes autochtones contemporains ont dû se battre pour que leur travail soit inclus dans le discours contemporain et tout le travail qu'il reste à faire.

Morgan, Jas M.

| « *Stories Not Told* ».

Canadian Art. 6 mai 2019.

<https://canadianart.ca/essays/stories-not-told-annie-pootoogook>.

Cet article, rédigé par le commissaire d'exposition, rédacteur et auteur Jas M. Morgan, explore la vie et l'héritage de la célèbre artiste inuite Annie Pootoogook en la situant dans un débat plus large sur l'art inuit et la réconciliation institutionnelle. L'auteur commence par raconter son expérience lors d'un atelier « Building Reconciliation » à l'Université de l'Alberta, un événement qui, selon l'auteur, coûte des dizaines de milliers de dollars. Néanmoins, l'auteur explique que [traduction] « même si des dizaines de milliers de dollars ont été lancés dans cette conférence, laquelle est censée élaborer des stratégies de réconciliation institutionnelle entre les universités et les communautés autochtones, de nombreux peuples autochtones n'étaient pas présents pour prononcer des allocutions ce jour-là – notamment les Inuits ». Citant le travail de l'universitaire et commissaire d'exposition Heather Igloliorte, l'auteur explique également que les Inuits sont souvent absents de l'art autochtone, des institutions et des départements universitaires. Jas M. Morgan soutient que le récit d'Annie Pootoogook que l'on trouve généralement dans les institutions artistiques coloniales repose trop sur le regard du sauveur blanc et les notions romantiques des artistes inuits. Morgan remet en question les destinataires de ces récits, laissant entendre que [traduction] « ces histoires de communautés exploitées sont entretenues avec voyeurisme pour servir des industries dominées par les Blancs et quelques bons Amérindiens (nationalistes) ». Comme l'explique l'auteur, les artistes

inuits ont été soumis à des décennies d'exploitation institutionnelle par les galeries d'art, les commissaires, les collectionneuses et les collectionneurs, et cette exploitation se poursuit en dépit de la volonté de réconciliation affichée par les institutions. En conclusion, Jas M. Morgan pose la question [traduction] : « Comment concilier les apparences de tentatives de rendre l'industrie de l'art inuit plus éthique avec le fait que le peuple inuit continue de subir des disparités économiques et sociales à cause de cette même industrie? ». Cet article est important pour les artistes et les professionnelles et professionnels du secteur, car il remet en question les récits dominants de réconciliation institutionnelle en exigeant l'inclusion des voix inuites.

Trepanier, France et Chris Creighton-Kelly.

« **Comprendre les arts autochtones au Canada aujourd'hui : analyse de la connaissance et de la documentation** ».

Décembre 2011.

https://publications.gc.ca/collections/collection_2013/canadacouncil/K23-54-2011-eng.pdf.

Cette analyse documentaire, réalisée pour le compte du Conseil des arts du Canada en 2011 par France Trépanier et Chris Creighton-Kelly, donne un aperçu de l'art autochtone dans la perspective de la question de recherche suivante : « Comment comprendre les arts autochtones créés sur le territoire connu sous le nom de Canada? » (14). Citant plus de 100 sources, l'auteure et l'auteur examinent en profondeur les sujets suivants : la vision du monde autochtone, l'histoire coloniale du Canada, les savoirs autochtones, le prisme de l'art occidental, l'histoire récente des arts autochtones, les arts autochtones dans les communautés, les artistes autochtones et leur art, et l'avenir des arts autochtones. Ce vaste rapport inclusif accorde la priorité aux voix autochtones et comporte des contributions d'Aînées et d'Aînés, d'artistes, de conservatrices et conservateurs, d'administratrices et d'administrateurs d'art et d'écrivaines et écrivains. En définitive, on y conclut que cette analyse documentaire « [est] un dialogue entre les artistes autochtones eux-mêmes et leurs communautés. C'est un dialogue avec le milieu des arts conventionnels au Canada. Et c'est un dialogue, récemment entamé, avec les artistes de couleur et leurs organisations » (88). Il s'agit d'une ressource précieuse pour les artistes autochtones, car elle offre un aperçu clair de nombreux sujets pertinents pour leurs intérêts, ainsi qu'une liste exhaustive de ressources à leur intention.

Section 3 :

Financement et soutien des arts et des artistes autochtones

Garneau, David.

| « *Writing About Indigenous Art with Critical Care* ».

Momus. 25 mars 2020.

<https://momus.ca/writing-about-indigenous-art-with-critical-care>.

Cet article publié dans *Momus*, une publication internationale en ligne sur les arts, soulève des points intéressants sur la nécessité pour les institutions canadiennes d'aborder l'art autochtone de manière critique. L'auteur David Garneau y aborde le manque de discussions critiques sur l'évaluation de l'art autochtone. Pour la plupart, ces critiques prennent la forme de catalogues et d'essais universitaires, ou d'articles de magazines d'art colonisateur qui, comme l'explique Garneau, n'engagent pas les Autochtones au-delà du moment. L'auteur attribue la tendance à mettre en avant l'art autochtone – sans pour autant l'aborder de manière critique – à la conviction qu'il faut [traduction] « l'adopter si l'on veut se trouver du bon côté de l'histoire ». David Garneau explique que cela se produit dans les universités et dans des institutions comme le Conseil des arts du Canada, où [traduction] « la réconciliation, la décolonisation et l'autochtonisation sont désormais des politiques instituées », en raison d'une « recrudescence du sentiment du colonisateur en réponse à la prise de conscience soudaine d'une implication personnelle et collective dans l'injustice historique et contemporaine à l'égard des peuples autochtones ». En bref, cette tendance est motivée par le désir de ne pas être considéré comme raciste ou dépassé, et non par celui de faire preuve d'un sens critique à l'égard de l'art autochtone. Selon David Garneau, cela fait en sorte que les artistes autochtones assument un rôle de représentation, au lieu d'être intégrés pleinement dans ces institutions. L'auteur soutient également que ce que l'on considère comme de l'art autochtone traditionnel ou coutumier ne peut être désigné ainsi que par les artisans et artisanes traditionnels et les gardiennes et gardiens du savoir. Cet article est pertinent pour les artistes autochtones et les professionnelles et professionnels du secteur, puisqu'il remet en question les raisons pour lesquelles l'art autochtone est inclus dans certaines institutions et explique qui devrait en forger l'histoire.

Glow, Hilary, et Katya Johanson.

« ***Building Capacity or Burning Out? Supporting Indigenous Performing Artists and Filmmakers*** ».

Media International Australia 136, no. 1 (Août 2010) : 71-84. doi:10.1177/1329878X1013600110.

Cet article compare l'industrie cinématographique autochtone et l'industrie des arts du spectacle autochtones pour mettre en évidence les enjeux et les obstacles liés au renforcement des capacités et au perfectionnement professionnel dans les arts autochtones en Australie. Bien que l'industrie cinématographique ait connu davantage de succès, la capacité des artistes autochtones à raconter leurs histoires à l'échelle nationale et internationale suscite toujours des inquiétudes. Le taux élevé d'épuisement professionnel montre à quel point les artistes autochtones manquent de ressources et de financement. Les auteurs définissent l'épuisement professionnel comme [traduction] « l'expérience du stress et de l'épuisement au travail dans des emplois très stressants et mal rémunérés » (73). L'article fournit des exemples de stratégies de renforcement des capacités proposées par les organismes de financement ainsi que des recommandations pour remédier au manque de financement et d'engagement durable des organismes gouvernementaux et des bailleurs de fonds.

Il reflète l'importance de l'intégration du renforcement des capacités dans les modèles de financement des arts. Pour que le cinéma et les arts du spectacle autochtones perdurent et pour assurer leur vitalité, les bailleurs de fonds doivent également soutenir les occasions de renforcer les capacités et de favoriser l'apprentissage, ainsi que d'autres formations de perfectionnement professionnel. Les organismes de financement des arts, comme le Conseil des arts du Canada, pourraient envisager d'élargir leurs possibilités de financement du perfectionnement professionnel afin de contribuer à ce processus. Par ailleurs, la recherche constante de subventions pour des projets crée des obstacles pour les organismes et les artistes, et détourne l'attention des efforts de renforcement des capacités à long terme.

Jones, Janice, Pi-Shen Seet, Tim Acker et Michelle Whittle.

« **Barriers to grassroots innovation:
The phenomenon of social-commercial-cultural
trilemmas in remote indigenous art centres** ».

Technological Forecasting and Social Change, 119583. (2019).

Les entreprises sociales sont un terreau fertile pour l'innovation populaire (*grassroots innovation*). Cependant, leurs objectifs d'amélioration du bien-être de la société et de génération de profits sont souvent contradictoires. Les entreprises sociales culturelles, comme les centres d'art autochtones, sont souvent confrontées à des tensions supplémentaires lorsque les modèles économiques sont en contradiction avec les priorités culturelles. Cet article traite de la façon dont ces tensions entravent l'innovation populaire dans le contexte des centres d'art autochtones des régions reculées d'Australie, qui réunissent souvent des artistes, des travailleuses et travailleurs du domaine artistique et des membres de conseils d'administration autochtones, ainsi que de gestionnaires de centres d'art allochtones.

Cette étude a classé les obstacles à l'innovation populaire auxquels sont confrontés les centres d'art autochtones en trois catégories. Tout d'abord, les tensions d'origine sociale sont considérées comme des obstacles, puisque les gestionnaires non autochtones doivent concilier la nécessité d'attirer, de motiver et de retenir les travailleuses et travailleurs du domaine artistique autochtones pour assurer la viabilité financière et la durabilité du centre d'art et agir dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs autochtones s'adonnant à des activités culturelles. Ensuite, les tensions d'ordre commercial sont vues comme un obstacle à l'innovation sociale. Il s'agit notamment de la concurrence entre les artistes « de talent » et la dotation du poste de direction du centre d'art. Enfin, les tensions liées à la culture constituent le troisième obstacle. Pour les gestionnaires allochtones, ce qui est le plus difficile, c'est de travailler dans un contexte culturel différent, souvent au sein d'une communauté autochtone, où les frontières personnelles et professionnelles ne sont pas toujours exclusives.

Pour concilier ces tensions, les gestionnaires artistiques allochtones ont besoin d'être préparés ou soutenus pour faire face à ces « chocs culturels ». En outre, ils doivent établir et gérer des relations avec la communauté. Cela peut s'avérer difficile, car les travailleuses

et travailleurs allochtones ne restent souvent pas assez longtemps pour nouer de telles relations. Cependant, il est important que les gestionnaires allochtones aient accès à un mentorat et à un soutien de qualité pour résoudre plus efficacement certaines de ces tensions.

L'article conclut que la viabilité à long terme des centres d'art autochtones nécessite des modèles et des mentors autochtones efficaces qui agissent dans le cadre d'une relation de mentorat [traduction] « où la ou le gestionnaire autochtone actuel encadre l'Autochtone qui l'assiste ou qui prendra sa place pour assurer une progression vers le poste » (8-9). L'article est spécifiquement axé sur la manière de promouvoir, d'appuyer et de mettre en œuvre le leadership autochtone dans les initiatives d'entrepreneuriat autochtone ou le développement de microentreprises populaires, par exemple en « offrant un meilleur soutien et un meilleur mentorat aux gestionnaires allochtones des centres d'art » (3). Cette étude étant propre au contexte australien, elle reflète un contexte différent de celui de l'Amérique du Nord.

Lundy, Petra.

« *"Giving life to the truth": Indigenous art as a pathway to archival decolonization* ».

Mémoire de maîtrise, Université du Manitoba/Université de Winnipeg, 2018.

https://mspace.lib.umanitoba.ca/xmlui/bitstream/handle/1993/33702/lundy_petra.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Ce mémoire de maîtrise rédigé par Petra Lundy explore le potentiel de l'art autochtone à mener à la décolonisation d'archives. L'auteure commence par donner un aperçu des façons dont le colonialisme a servi à discriminer systématiquement les peuples autochtones, notamment en ce qui concerne la pauvreté, la santé mentale, la violence à caractère sexiste et la justice pénale. Cependant, Petra Lundy explique que si les institutions d'archives sont d'importants lieux où cette inégalité a été révélée à l'égard des peuples autochtones, [traduction] « la collection d'art autochtone en tant qu'appui à la mémoire sociale, qui revêt la même importance que n'importe quel autre document d'archives en matière d'authenticité et de preuve de la vérité historique » (ii) peut mener à la décolonisation de ces institutions. L'auteure se sert d'une étude de cas sur les archives patrimoniales de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées pour démontrer comment l'application des protocoles autochtones et des meilleures pratiques archivistiques [traduction] « contribue à faire grandement progresser la décolonisation des archives et

de l'histoire canadienne, en mettant au premier plan la vérité sur le haut degré de violence à l'égard des femmes et filles autochtones et des membres des communautés LGBTQ2+ » (iii). Petra Lundy conclut que le fait d'établir des relations de confiance dans les archives et de permettre l'inclusion de l'art autochtone en tant qu'appui à la mémoire sociale contribuerait à [traduction] « préserver le savoir et les cultures autochtones, en résistant à la violence coloniale, en révélant la vérité historique [et] en encourageant l'activisme et le rassemblement » (124).

Rentschler, Ruth, et Mirko Bagaric.

« *The Indigenous Art Market: A Roadmap to a More Equitable and Efficient System* ».

Indigenous Law Bulletin 6, no 4 (juillet 2004) : 11-14.

Cet article sert de feuille de route pour améliorer le marché des arts visuels autochtones en Australie et tente de combler le manque de recherche sur la croissance de l'art autochtone et sur son impact sur le bien-être économique et social. Il met en évidence des enjeux multiples et distincts auxquels font face les artistes autochtones, par exemple l'exploitation des artistes et le manque de promotion de la diversité créative sur les marchés locaux et internationaux. Les auteurs affirment que les artistes sont exploités en raison de l'absence de garanties juridiques pour les protéger des [traduction] « marchands sans scrupules » (11). L'article comporte des recommandations dans le but d'élaborer des politiques porteuses de sens pour protéger les artistes autochtones en matière de droits de propriété intellectuelle, d'équité et de justice, ainsi qu'une stratégie pour les arts autochtones, afin de soutenir les artistes sur les plans économique et créatif. Cette stratégie recommande aux gouvernements de s'efforcer de [traduction] « reconnaître la protection des droits de propriété intellectuelle des artistes créateurs » (11).

L'article présente des mesures concrètes pour améliorer le marché des arts autochtones afin de mieux soutenir les artistes émergents et établis dans une économie mondialisée. Cependant, comme l'indique l'article, il est nécessaire de mener sans tarder des recherches sur la politique culturelle et ses implications sur le marché des arts. Le rapport propose cinq étapes à franchir pour mieux soutenir les artistes autochtones [traduction] :

1. « La nature, la portée et l'ampleur du marché de l'art autochtone doivent être établies » (14).
2. Il faut améliorer « les cadres juridiques [qui] ne prennent pas en compte certains aspects de l'art autochtone », comme la propriété intellectuelle (14).
3. « Des études de cas à l'échelle de l'Australie sont nécessaires pour promouvoir une conduite éthique et la nécessité d'adopter de bonnes pratiques et d'aborder le cadre culturel et économique, car le secteur fournit d'énormes avantages culturels et économiques à la communauté et à la société australienne en général » (14).
4. Il faut s'attaquer à l'exploitation des artistes autochtones « en mettant en œuvre des mesures tangibles qui amélioreront la position de négociation des artistes autochtones » (14).
5. Il faut mener une « intervention juridique appropriée pour remédier aux problèmes relevés ci-dessus » (14).

Schine, Jennifer, et David Thompson.

| « **Arts Program Review** ».

First Peoples' Cultural Council, 2017.

fpcc.ca/wp-content/uploads/2020/07/FPCC_Arts_Program_Review_Report_March_31_2017.pdf

Ce rapport propose une étude de l'état des programmes de subventions en arts (Aboriginal Arts Development Awards et Aboriginal Youth Engaged in the Arts) du First Peoples' Cultural Council (FPCC) de 2010 à 2015. Le but était de déterminer si les programmes atteignaient leurs objectifs et si ces objectifs étaient toujours pertinents aux activités et aux besoins des artistes autochtones. Pour cette analyse, on a tenu 10 réunions régionales avec plus de 200 artistes autochtones de la Colombie-Britannique, mené 14 entrevues et effectué un sondage en ligne auprès de 84 personnes.

Ce rapport bien présenté et visuellement attrayant suggère que, dans l'ensemble, les organismes et les artistes autochtones sont satisfaits de la conception et de la prestation des programmes d'arts du FPCC. Une section importante du rapport propose un résumé des besoins prioritaires et des solutions proposées par la communauté, lequel est organisé selon les thèmes suivants : formation et mentorat; communauté et espaces; promotion, sensibilisation et engagement; et soutien financier. Le FPCC est un excellent modèle pour

les programmes d'arts autochtones, compte tenu de son succès à offrir un soutien continu aux artistes autochtones. La structure et les programmes du FPCC, dont ses subventions aux arts destinées aux artistes émergents, aux organismes, aux administratrices et administrateurs et aux jeunes, devraient être examinés et imités par d'autres régions. Pour cette raison, ce rapport constitue une ressource essentielle pour la recherche sur les arts et les cultures autochtones.

Il témoigne de la vitalité du FPCC dans le monde du financement des arts autochtones en Colombie-Britannique, et décrit comment son partenariat et sa répartition du travail avec le BC Arts Council (BCAC) devraient être considérés comme une pratique exemplaire. Ses programmes sont uniques par rapport aux autres organismes de financement des arts, car ils sont gérés par des Autochtones et, grâce à leurs racines locales, ils [traduction] « sont en mesure d'assurer le succès des programmes, leur pertinence pour la communauté et leur accessibilité » (62). En finançant les programmes du First Peoples' Cultural Council, le BCAC remplit son mandat de soutenir les arts et les cultures autochtones de la Colombie-Britannique tout en s'assurant de travailler d'une manière culturellement pertinente qui, ultimement, soutient le mieux l'autodétermination. Le FPCC est un organisme subventionnaire novateur et unique qui soutient et dirige également des initiatives, des programmes et des services liés aux arts, aux langues et aux cultures autochtones, et qui doit être considéré comme une ressource importante.

Section 4 :

Recommandations pour les institutions

Aboriginal People's Television Network.

| *National Indigenous Music Impact Study.*

<https://www.aptnnews.ca/wp-content/uploads/2019/11/Music-Impact-Study.pdf>

Ce rapport, produit par l'Aboriginal People's Television Network, vise à [traduction] « comprendre la communauté musicale autochtone au Canada à l'échelle nationale et régionale, qui révèle le potentiel de croissance et les obstacles à cette croissance » (19). Le rapport commence par donner un aperçu de la méthodologie, qui comprend à la fois des entrevues et des sondages réalisés auprès d'un total de 324 artistes, 124 entreprises et 176 personnes appuyant les arts. Il offre ensuite un aperçu de l'histoire et de l'importance de la musique autochtone, ainsi que de la disponibilité d'un soutien pour les artistes musicaux autochtones et leurs salaires moyens par région. Le rapport fournit ensuite des renseignements sur les caractéristiques démographiques des artistes musicaux et des entreprises autochtones, principalement axés sur le genre, l'accès au financement et le revenu. En évaluant les obstacles et les défis auxquels sont confrontés les musiciens autochtones, ainsi que leurs succès et les occasions à saisir, l'équipe du rapport démontre que les artistes musicaux autochtones continuent à rencontrer des obstacles et qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les Autochtones aient un accès équitable aux occasions que recèle l'industrie de la musique. Plus précisément, on y explique que les questions de racisme et de discrimination systémiques doivent encore être réglées. On conclut que pour que ce changement se produise, les communautés autochtones doivent affirmer leur souveraineté culturelle, et les institutions culturelles canadiennes doivent être prêtes à soutenir, et non à dicter, ce changement. Selon les auteurs, un moyen pour les gouvernements et les institutions culturelles d'y parvenir serait de créer un conseil ou une organisation nationale de la musique autochtone.

Calliou, Brian et Cynthia Wesley-Esquimaux.

« **Best Practices in Aboriginal Community Development: A Literature Review and Wise Practices Approach** ».

Le Centre des arts de Banff. Octobre 2010.

<https://communities4families.ca/wp-content/uploads/2014/08/Aboriginal-Community-Development.pdf>

Ce document constitue une analyse documentaire qui explore les recommandations sur les meilleures pratiques en matière de développement communautaire autochtone. Brian Calliou et Cynthia Wesley-Esquimaux y soutiennent qu'une formation complète en gestion, en administration et en gouvernance pour les leaders autochtones contemporains s'avère de plus en plus nécessaire, parce que ces personnes [traduction] « assument une autorité et des responsabilités croissantes alors que les gouvernements fédéral et provinciaux donnent plus d'espace à l'autonomie gouvernementale autochtone et délèguent les services communautaires à un contrôle local » (1). L'article poursuit avec un aperçu des enjeux uniques auxquels sont confrontés les leaders autochtones ainsi que des recherches effectuées sur les meilleures pratiques en matière de leadership autochtone. On y retrace ensuite la montée en popularité de l'expression « meilleures pratiques », et ce qu'elle signifie dans différents contextes.

La section suivante de l'article offre une analyse documentaire de 13 études portant sur les meilleures pratiques en matière de développement communautaire autochtone, qui utilisent des données empiriques et des études de cas pour démontrer les facteurs clés de succès et les échecs en matière de leadership des communautés autochtones. L'auteure et l'auteur explorent ensuite les limites des meilleures pratiques, en se concentrant principalement sur l'idée qu'elles ne peuvent pas être transposées d'une communauté à l'autre sans être adaptées aux circonstances uniques de chaque communauté. Le duo souligne l'importance de ramener la culture dans les meilleures pratiques et le leadership des communautés autochtones. Comme solution de rechange aux « meilleures pratiques », Brian Calliou et Cynthia Wesley-Esquimaux suggèrent d'utiliser plutôt le terme « pratiques éclairées » (*wise practices*). Ils définissent les pratiques éclairées comme [traduction] « des actions, des outils, des principes et des décisions appropriés à l'échelle locale qui contribuent de manière considérable au développement de conditions sociales durables et équitables » (19). Citant

Joy Goodfellow, l'article décrit les pratiques éclairées comme [traduction] « une capacité de raisonnement solide, l'expression d'un souci de l'autre, une capacité à tirer des leçons des idées et de l'environnement, une capacité à porter des jugements réfléchis (questions morales), le recours à l'expérience et l'écoute de l'instinct » (21).

L'article explore ensuite la façon dont ce modèle est mis en œuvre au Centre des arts de Banff, notamment l'élaboration d'une vision stratégique, l'évaluation du rendement et le maintien de bonnes relations externes et de bons partenariats. Il se termine par une discussion sur la façon dont les « pratiques éclairées » contribuent à la mise en œuvre de pratiques culturelles importantes, comme l'apprentissage axé sur la résolution de problèmes, les méthodes de recherche par l'écoute attentive et une approche narrative, et, par conséquent, fournissent un cadre plus complet et efficace pour le leadership communautaire autochtone.

Gouvernement du Yukon.

« Potentiel créatif : Dynamiser l'économie des industries créatives et culturelles du Yukon – version préliminaire de la stratégie ».

6 janvier 2021.

<https://yukon.ca/fr/node/16273>.

Ce rapport, publié par le gouvernement du Yukon en 2021, donne un aperçu du projet de stratégie visant à soutenir les industries créatives et culturelles. Soulignant le rôle important que ces industries jouent dans la vie des Yukonnais et Yukonaises et les répercussions qu'a eues la COVID-19 sur ces professions, le rapport énonce sept principes directeurs et quatre objectifs stratégiques :

Les principes sont les suivants :	Les objectifs stratégiques sont les suivants :
<ol style="list-style-type: none"> 1. « Inspirer l'audace d'innover et de créer 2. Collaboration, partenariat et mobilisation communautaire 3. Améliorer la qualité de vie 4. Soutenir la diversité et l'inclusion 5. Valoriser l'authenticité du Yukon 6. Encourager l'excellence artistique 7. Inspirer les générations à venir » (5) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. « Stimuler la croissance 2. Bien orienter les politiques, les programmes et les services 3. Resserrer les liens 4. Favoriser la connaissance » (6)

Le rapport fournit ensuite un cadre clair et détaillé pour « un plan coordonné et inclusif qui fournira une solide assise aux activités culturelles et créatives sur le territoire pour : trouver de nouvelles voies de prospérité, respecter les engagements à l'égard de la réconciliation et promouvoir le secteur sur la scène nationale et internationale » (4). Il vise à inclure tous les paliers de gouvernement, le secteur privé, la population et les organismes dans ces démarches. Le rapport expose ensuite le plan pour stimuler la croissance, donner la priorité au secteur des arts, resserrer les liens et favoriser la connaissance. Ce rapport est pertinent pour quiconque travaillant dans ou avec le secteur des arts autochtones, car il donne un aperçu de la manière dont la recherche entre le gouvernement et les professionnels des arts devrait être menée.

De Rosa, Maria et Marilyn Burgess.

« *The Aboriginal Screen-Based Production Sector in Review: Trends, Success Stories & The Way Forward* ».

MDR Communications. (2013)

<https://telefilm.ca/wp-content/uploads/aboriginal-screen-based-production-2013.pdf>

Ce rapport offre une vue d'ensemble du secteur de la production autochtone de contenu sur écran au Canada. Il précise ses étapes et son évolution, ses caractéristiques uniques, ainsi que les domaines de croissance potentielle future. Ce rapport [traduction] « comble un important manque de renseignements disponibles sur le secteur de la production autochtone de contenu sur écran au Canada. L'objectif de cette étude consiste à présenter le profil du secteur en vue de décrire les étapes qui ont marqué son évolution, de documenter ses caractéristiques uniques et de déterminer les priorités en vue de sa croissance future » (3). Bien que les auteures reconnaissent que le secteur de la production autochtone de contenu sur écran partage de nombreuses caractéristiques avec d'autres petits secteurs de production indépendants, ce secteur particulier est unique pour plusieurs raisons. Par exemple, [traduction] « les sociétés de production emploient généralement des Autochtones, assument la scénarisation ou la réalisation en plus de la production, et produisent du contenu dans les langues autochtones. Les productrices et producteurs autochtones sont aussi principalement situés dans l'Ouest canadien, où la population autochtone est la plus importante » (4). Néanmoins, le secteur est également confronté à de nombreux défis, notamment la nécessité d'établir [traduction] « un meilleur accès pour les productrices et producteurs aux diffuseurs et au financement de la production, aux canaux de distribution, aux occasions d'avancement professionnel et à l'information sur le marché » (5). Enfin, les auteures proposent plusieurs orientations futures qui profiteraient au secteur de la production autochtone de contenu sur écran. Par exemple, elles suggèrent l'élaboration d'une politique audiovisuelle, l'augmentation du financement de l'Aboriginal Peoples' Television Network (APTN), le comblement des lacunes en matière d'occasions d'avancement professionnel, l'augmentation du soutien à la production de longs métrages et l'élargissement du soutien à l'échelle internationale. Ce rapport est pertinent pour les artistes autochtones, car il présente des défis futurs possibles et des recommandations spécifiques pour les bailleurs de fonds.

First Peoples' Cultural Council.

« Proceedings of the Cultural Protocols and the Arts Forum ».

Penticton, Colombie-Britannique, 2014.

<https://fpcc.ca/resource/proceedings-of-the-cultural-protocols-the-arts-forum-2014/>

Ce rapport résume les discussions et les solutions trouvées lors du Cultural Protocols and Arts Forum organisé par le First People's Cultural Council (FPCC) et l'En'owkin Centre. La discussion autour des protocoles aborde des sujets tels que les droits de propriété intellectuelle, les questions éthiques et le mouvement proactif pour des recommandations pratiques pour les personnes qui contribuent aux arts autochtones. Cette discussion a porté sur les expériences de 70 artistes autochtones de tout le Canada.

Voici les recommandations sur la façon de soutenir la communauté artistique autochtone ayant émergé de ce forum : l'organisation de futurs forums pour poursuivre les discussions; la création d'un manuel ou de guides de référence sur les protocoles culturels et les arts; la création d'occasions permanentes pour l'apprentissage continu des protocoles culturels et des politiques connexes; et une plus grande participation des jeunes aux discussions sur les protocoles culturels et les arts. Des institutions comme le Conseil des arts du Canada peuvent adopter ces recommandations en fournissant des fonds aux communautés artistiques autochtones pour qu'elles développent leur propre ensemble de protocoles culturels et en veillant à ce que les jeunes et les artistes en émergence y soient davantage impliqués.

Ce travail fournit un point de vue fondamental inestimable de la communauté artistique autochtone au Canada. Il donne un aperçu de certains des défis auxquels les artistes sont confrontés en matière de soutien, d'éthique et de protocole. Comme ces recommandations ont été élaborées selon des méthodologies autochtones, notamment en suivant des protocoles de prise de décision et en organisant une fête culturelle, le rapport est particulièrement pertinent – non seulement par ses résultats, mais aussi parce qu'il sert d'exemple sur la façon de s'engager dans la recherche avec la communauté artistique autochtone.

Nickerson, Marcia.

« *Supporting & Developing the Indigenous Screen-based Media Industry in Canada: A Strategy* ».

Fonds des médias du Canada. (2016).

<https://cmf-fmc.ca/now-next/research-reports/supporting-and-developing-the-indigenous-screen-based-industry-in-canada/>

Ce rapport fournit des recommandations spécifiques aux bailleurs de fonds concernant la manière dont ils peuvent mieux soutenir les cinéastes autochtones. Il propose un examen approfondi de l'écologie cinématographique autochtone au Canada et des moyens de mieux soutenir les cinéastes autochtones par l'intermédiaire des institutions. Après une section sur la méthodologie, une analyse de l'environnement de l'industrie actuelle révèle que [traduction] « les artistes autochtones, y compris dans l'industrie des médias sur écran, sont payés en moyenne environ 30 % de moins que les artistes du secteur principal. Des études indiquent qu'une partie de cet écart est le résultat d'une discrimination ouverte, mais le manque de sensibilisation et l'incompréhension jouent également un rôle important. Les bailleurs de fonds et l'industrie en général devraient fournir un meilleur soutien pour aider à atteindre l'équité parmi les personnes faisant de la mise en récit sur écran » (4). L'auteure Marcia Nickerson soulève les obstacles auxquels l'industrie autochtone des médias sur écran est confrontée, notamment les disparités dues à l'héritage colonial du Canada, le financement inadéquat, les difficultés d'accès à la distribution et les obstacles à la production. Le rapport fournit ensuite des recommandations possibles et des occasions d'amélioration, notamment le soutien au développement de scénarios, des programmes de formation dirigés et créés par des Autochtones et un soutien accru aux communautés nordiques et éloignées. Enfin, ce rapport est important pour les professionnelles et professionnels des médias audiovisuels autochtones et les bailleurs de fonds, puisqu'il donne un aperçu clair des mesures spécifiques et tangibles qui peuvent être prises pour mieux soutenir l'industrie.

Nickerson, Marcia.

| « *NWT Arts Strategy Progress Report* ».

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. 31 mars 2013.

https://www.iti.gov.nt.ca/sites/iti/files/iti_4929_annual_report_concept_wr.pdf.

Ce rapport, publié en 2013, fournit un aperçu et une mise à jour de la stratégie artistique des Territoires du Nord-Ouest. [Traduction] « La stratégie artistique des T.N.-O. est une initiative conjointe du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, présentée en octobre 2004. La stratégie artistique des T.N.-O. représente la reconnaissance par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) des nombreux avantages que les arts procurent aux individus et aux communautés des T.N.-O. Il s'agit d'un engagement à prendre des mesures pour traiter les problèmes et saisir les occasions d'amélioration relevés dans le secteur des arts » (6). Divisé en quatre sections, le rapport commence par énoncer les trois objectifs de la stratégie : 1. enseigner les arts aux Ténosés et Ténosés dès leur jeune âge afin de susciter une appréciation de l'art sous toutes ses formes; 2. fournir des fonds aux artistes établis et émergents des T.N.-O. pour « appuyer le perfectionnement de leurs compétences et la production et la vente de leurs œuvres » (7); 3. promouvoir, à l'échelle mondiale, la sensibilisation aux artistes des T.N.-O. afin de les aider à gagner leur vie. La section suivante donne un aperçu des programmes, services et initiatives du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation qui contribuent à soutenir les arts dans les T.N.-O., notamment les programmes scolaires, le soutien linguistique et culturel et les services d'orientation professionnelle. La troisième section montre comment le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement travaille pour soutenir l'aspect commercial, marketing et promotionnel des arts, y compris l'industrie cinématographique et la production d'art et d'artisanat » (25). Ces sections démontrent le grand nombre de ressources que le gouvernement des T.N.-O. a déployées pour soutenir les arts. Enfin, la quatrième section présente un résumé des progrès réalisés par rapport aux objectifs initiaux, soulignant que la plupart de ces efforts sont en cours.

Morgan, Jas M.

A Culture of Exploitation: ‘Reconciliation’ and the Institutions of Canadian Art.

Yellowhead Institute. Août 2020.

https://www.iti.gov.nt.ca/sites/iti/files/iti_4929_annual_report_concept_wr.pdf

Ce rapport, rédigé par Jas M. Morgan pour le Yellowhead Institute, montre comment le vol de corps et d’objets autochtones par des institutions culturelles telles que les galeries d’art et les musées fait partie intégrante du colonialisme au Canada. Il commence par un bref historique de la relation entre l’art autochtone et la résistance, qui indique un « oubli institutionnel » et une « inadéquation gouvernementale » historiques, pour finalement conclure que la pandémie de COVID-19 a révélé comment les efforts de réconciliation ont mené à l’exploitation des artistes et des communautés autochtones. Le rapport traite ensuite d’une série d’entrevues réalisées avec des travailleuses et travailleurs culturels autochtones, notamment des commissaires, des artistes et des administratrices et administrateurs d’art. Ces entrevues révèlent une expérience commune de la diversité de façade, de la marginalisation et de l’ignorance continue qui sert à renforcer la précarité engendrée par la pandémie de COVID-19. En bref, les entrevues révèlent que bon nombre des mesures prises par les institutions culturelles pour aborder les idées de réconciliation, par exemple la création de comités, sont considérées comme essentiellement symboliques et comme ayant peu de ramifications tangibles. Forte de ces observations, l’auteure propose ensuite 15 normes de réalisation, conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, afin que les institutions culturelles du Canada puissent commencer à œuvrer en faveur d’une relation renouvelée dénuée d’exploitation des travailleuses et travailleurs culturels autochtones. Voici ces 15 normes [traduction] :

- 1.** « Les musées autochtones doivent rapatrier les corps des ancêtres autochtones » (1).
- 2.** « Intégrer les divers peuples et savoirs autochtones dans l’ensemble des structures organisationnelles, tant du côté créatif que du côté commercial des organismes, et non pas seulement dans les moments d’intérêt fiscal accru par rapport aux politiques identitaires monétisées » (1).
- 3.** « Éviter de confier la décolonisation de tout un organisme à un seul membre du personnel » (1).
- 4.** « Pour aborder les préoccupations du personnel autochtone, toujours axer la démarche sur l’attention, la capacité, des délais réalistes et des réponses

révélatrices, et ne demander ces perspectives qu'avec le consentement explicite de ces membres du personnel » (1).

- 5.** « Veiller à ce que les travailleuses et travailleurs culturels noirs et autochtones accèdent à des postes de direction » (1).
- 6.** « Reconnaître que la concurrence est endémique au sein des secteurs artistiques et veiller à la mise en œuvre de politiques et de structures garantissant que la haute direction, les conservatrices principales et conservateurs principaux, les rédactrices et rédacteurs en chef et les autres postes de haut niveau soient tenus responsables du *gatekeeping*, des microagressions racistes et misogynes, du traitement préférentiel du personnel et des hommes blancs teintant leur manière de travailler, ainsi que de l'intimidation, des commérages, des autres cultures toxiques de suprématie blanche et de misogynie, et des cultures ainsi promues dans leur organisme » (1).
- 7.** « Restructurer le financement provincial et national des arts au Canada » (2).
- 8.** « Les publications, organismes, galeries et autres institutions culturelles autochtones doivent immédiatement recruter des rédactrices et rédacteurs et des chefs de service autochtones si ces postes sont encore occupés par des allochtones » (2).
- 9.** « Les artistes autochtones devraient recevoir des droits de revente plus élevés, en particulier les communautés qui ont été historiquement exploitées par le marché (comme le peuple inuit) » (2).
- 10.** « Il devrait y avoir davantage d'efforts déployés pour une plus grande équité entre les sexes et les origines ethniques dans les expositions des galeries » (2).
- 11.** « Dans un avenir prévisible, le budget d'acquisition des institutions artistiques canadiennes doit être exclusivement consacré à l'acquisition d'art des communautés noires et autochtones » (2).
- 12.** « Les conseils exécutifs, directeurs et consultatifs des institutions culturelles au Canada doivent se restructurer pour inclure des membres issus des communautés noires et autochtones » (2).
- 13.** « Les organismes culturels doivent respecter les droits de la personne fondamentaux et la santé au travail des artistes autochtones et noirs pendant la pandémie de COVID-19 » (2).
- 14.** « Le Canada doit élaborer ses propres lois fédérales, provinciales et territoriales en matière de rapatriement » (2).
- 15.** « Les peuples autochtones devraient avoir la souveraineté culturelle sur la gestion de leurs arts et de leurs cultures au Canada » (3).

Bien que les recommandations soient nombreuses, les principales normes comprennent l'intégration des peuples et des connaissances autochtones dans les structures organisationnelles (au lieu de s'appuyer sur des comités consultatifs autochtones), de manière à s'assurer que les artistes autochtones reçoivent des droits de revente plus élevés et que les peuples autochtones conservent leur souveraineté sur la gestion des arts et des cultures autochtones au Canada. Ce travail est important à prendre en compte pour les équipes de recherche qui étudient les arts et les cultures autochtones, car il remet en question la manière dont les institutions culturelles tentent souvent d'intégrer le savoir autochtone, et propose des solutions de rechange plus bénéfiques. Des institutions comme le Conseil des arts du Canada peuvent donner suite à ces recommandations de plusieurs façons, notamment en acquérant davantage d'œuvres d'art autochtones, en employant davantage de personnes autochtones et en mettant l'accent sur les visions du monde et les façons d'être autochtones.